



Anse informations

Lettre d'information municipale

numéro 360 – Juillet 2026

Plan « canicule » : pour une meilleure prévention des risques liés à la chaleur



Dans le cadre du Plan canicule, la commune de Anse et le CCAS se mobilisent en faveur des personnes vulnérables en prenant des mesures visant à prévenir les risques liés à la chaleur.



Besoin d'en savoir plus pour vous et votre entourage ? Contactez « Canicule info service » au ☎ 0.800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 9h à 19h, plateforme activée dès les premières chaleurs ou <http://www.sante.gouv.fr/canicule> <http://www.meteo.fr> <https://www.santepubliquefrance.fr/climat/fortes-chaieurs-canicule>



Le Département du Rhône organise des astreintes canicule du 1^{er} juin au 15 septembre. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h et 7/7 en période orange ou rouge : ☎ 04.74.61.76.66 ou ✉ alerte.pa-ph@rhone.fr



Attention baignades en cas de fortes chaleur

☞ Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

- **Pourquoi ?** Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

- **Quels sont les signes d'alerte ?** Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

- **Comment réagir en cas de choc thermique ?** Faites des gestes de la main et demandez de l'aide. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours. Numéros d'appel d'urgence ☎ 15 - 18 - 112

☞ 5 rappels pour éviter les noyades

- Je privilégie les zones de baignade surveillée
- Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en rentrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau
- Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil

- Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade

- Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade

☞ Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades



Il est possible, pour les personnes âgées ou handicapées isolées, **de s'inscrire en Mairie** tout au long de l'année, à titre préventif sur le **registre (confidentiel) du plan Canicule**.

Ce dispositif national mobilise le service Accueil de la commune de Anse et du CCAS. En cas de forte chaleur, les agents municipaux et les membres du CCAS contactent régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien.

Toute personne âgée ou handicapée isolée peut encore s'inscrire (ou se faire inscrire) auprès de la Mairie

☎ 04.74.67.03.84.

Opération Tranquillité Vacances

☞ A n'importe quel moment de l'année, la commune de Anse se mobilise pour lutter contre les cambriolages. À Anse, l'opération **Tranquillité Vacances** se déroule en partenariat avec la Police municipale et est complémentaire à celle de la Gendarmerie. Avant de partir en vacances (même en dehors de périodes scolaires), vous pouvez vous inscrire auprès de la Police municipale et de la Gendarmerie.

Les inscriptions au dispositif se font en remplissant un document que vous pouvez trouver en ligne sur le site de la Mairie : www.mairie-anse.fr (onglet Mon quotidien/Sécurité).

ou à l'accueil de la Mairie. Ce formulaire devra être remis à la fois à la Police Municipale et à la Gendarmerie.

Il vous sera demandé votre date de départ et de retour, ainsi que les coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème.

Des passages préventifs seront organisés par les services de la Police municipale à votre domicile.

☞ Attention :

La demande est à formuler au plus tard 48h avant le départ en vacances.

En cas d'annulation, de retour prématuré ou de prolongement de séjour, vous devez tenir la Police municipale et la Gendarmerie informées.

☞ Quelques conseils en cas de départ en vacances

- Assurez-vous d'avoir bien verrouillé l'ensemble des issues de votre habitation

- Ne laissez aucun outil ou échelle dans le jardin ou à proximité du logement
- Ne communiquez pas votre absence sur le répondeur ou sur les réseaux sociaux.
- Demandez à la Poste ou à un voisin de conserver votre courrier (une boîte pleine est le signe d'une habitation vide).

- Indiquez la durée de votre absence à vos amis et voisins.
- Donnez les clés à une personne de confiance qui passera chez vous et donnera l'impression que le logement est occupé.

Téléphone Police Municipale ☎ 04.74.67.16.18

Téléphone Gendarmerie de Anse ☎ 04.74.67.02.17

Renouvellement des concessions temporaires au cimetière

Notre cimetière compte un certain nombre de concessions temporaires expirées depuis plus de 2 ans, et non renouvelées. Or, selon l'article L.2223-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, lorsqu'une concession n'a pas été renouvelée à sa période d'expiration, ou dans les deux années qui suivent, **le renouvellement n'est plus de droit.**

La Commune met plusieurs moyens en œuvres pour informer de ce droit au renouvellement par :

- des courriers envoyés aux concessionnaires, ayants droits ...
- des différents moyens de communication : site internet, panneaux lumineux, Anse infos...
- des recherches sur les pages blanches, internet...
- de la consultation de la liste électorale, si le changement d'adresse intervient dans la commune.
- une plaque collée sur la concession à la période de la Toussaint

Il arrive que les courriers que nous adressons aux concessionnaires, ayants droits... reviennent régulièrement en destinataire inconnu à l'adresse, en effet ils sont envoyés à la dernière adresse connue.

Nous rappelons aux familles, qu'elles doivent **nous signaler tout changement d'adresse** pour faciliter nos recherches.

Il est demandé aux visiteurs de ne pas retirer ou déplacer les avis déposés sur les tombes mais de nous communiquer, s'ils en détiennent, tous renseignements qui pourraient nous aider dans la gestion de ces dossiers (noms, et adresse des familles, successeurs...).

Un agent de la commune se chargera de les retirer dès que la famille se sera manifestée auprès des services de la Mairie.

Pour information :

Lorsque la concession arrivera à échéance, la famille aura la possibilité de la renouveler pendant une période de 2 ans. Ou alors elle pourra et si elle le souhaite, y renoncer en nous adressant un courrier de désistement signé du ou des titulaires ou des héritiers. Cette démarche est réservée aux membres de la famille des défunts ou aux ayants-droits de la concession.

Après ce délai légal de 2 années et après constat de 5 ans minimum d'inhumation pour la dernière inhumation, la concession revient de droit à la commune, elle pourra procéder à la reprise administrative de la concession. Cette opération consiste à « libérer » la concession en procédant à l'exhumation des défunts qui seront réunis dans un reliquaire puis placés dans l'ossuaire du cimetière dont la Mairie détient un registre.

Il sera laissé un délai au-delà des 2 ans pour retirer tout signes funéraires avant qu'ils ne deviennent propriété de la ville.

Il apparaît donc nécessaire, dans le cadre de la gestion normale du cimetière, de poursuivre la procédure de reprise des concessions temporaires échues et non renouvelées. Des reprises ont été effectués en 2025, l'arrêté correspondant à ces reprises de concessions est disponible **aux portes du cimetière, consultable en Mairie et sur le site internet de la commune, rubrique « Mon quotidien, cimetière »**

Le cimetière compte aussi plusieurs concessions perpétuelles ou en cours de validité à l'abandon et pour lesquelles la commune va prochainement engager des procédures de reprises comme l'autorise la loi.

Séqui'Anse Culturelle : découvrez la programmation de la nouvelle saison 2026 - 2027 !

Après le succès de la saison 2025-2026, nous avons eu le plaisir de vous dévoiler la nouvelle programmation 2026-2027 de Séqui'Anse Culturelle lors de la Présentation de saison organisée le jeudi 18 juin au Castelcom !

Save the dates ! Rendez-vous à Ansolia !

➤ **« Couleur Framboise » - Mehdi Djaadi**

Vendredi 2 Octobre 2026 à 20 h – Tout public dès 14 ans

Un spectacle d'humour rassembleur, touchant et sincère, qui part d'un récit intime et traite avec humour des questions très actuelles qui nous concernent tous. Bouleversant d'humanité et de drôlerie, à ne manquer sous aucun prétexte !

➤ **Les Gros Patinent bien – Cie Le Fils du Grand Réseau**

Vendredi 18 Décembre 2026 à 20 h – Tout public dès 12 ans

Un spectacle de **théâtre humour** cartoonesque et délirant, récompensé par le Molière du Meilleur spectacle

de théâtre public en 2022, qui propose une histoire rocambolesque, façon cabaret de carton, où l'inventivité est la seule règle !

➤ **Macéra – Cie Pyramid**

Vendredi 5 février 2027 à 20 h – Tout public dès 6 ans, à voir en famille !

Avec ce spectacle de **danse**, plongez dans un voyage empreint de différentes cultures, rencontres et techniques artistiques alliant l'énergie du hip-hop et la profondeur d'une écriture contemporaine, le tout dans un décor monumental parfait pour Ansolia !

➤ **Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ? – Jérôme Rouger**

Vendredi 26 mars 2027 à 20 h – Tout public dès 12 ans

Un spectacle de **théâtre humour** du « professeur Rouger », maître incontesté et incontestable du discours. Dans ce spectacle hors-normes, c'est aux conditions de vie des poules qu'il s'intéresse, entre

affirmations scientifiques et propos plus discutables, tout en usant avec brio de l'art du double-sens pour refléter des problématiques très actuelles. Une façon fine et joyeuse de nous interroger sur notre propre condition ! Salué par le public et les critiques depuis sa création en 2014, ce spectacle mérite amplement son titre de « monument de l'humour » !

➤ **TRAM (ex-Tram des Balkans) - Alligator**

Vendredi 30 avril 2027 à 20 h – Tout public

C'est avec un **concert** festif et joyeux que nous vous proposons de terminer la saison ! TRAM fête ses 25 ans de carrière avec son nouvel album « Alligator ». Venez découvrir l'univers plein de chaleur et d'ambiance de ces

5 musiciens accomplis mais toujours curieux et avides de découvertes, et leur nouveau répertoire oscillant entre instruments acoustiques et énergie rock, traditions musicales d'Europe centrale ou de musique klezmer, pop et émotion !

➤ Pour en profiter pleinement, retrouvez **nos abonnements à partir de 3 spectacles** et nos **packs famille** pour 1 adulte + 1 enfant de moins de 15 ans.

➤ **Billetterie ouverte** à l'Infothèque (rue du 3 septembre 1944, face à la mairie) ou en ligne sur www.service-culturel-anse.mapado.com

Places numérotées sur tous les spectacles !

Renseignements : Infothèque ☎ 04.74.67.13.94

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 6 juillet à 19 h, salle du Conseil Municipal (impasse de Verdun).

Fermeture estivale de la mairie le samedi

L'accueil de la Mairie sera fermé les samedis matin du samedi 11 juillet au samedi 22 août inclus. Réouverture le samedi matin à compter du 29 août.

Anse Mainsdorées

Anse Mainsdorées, plateforme d'entraide est active depuis janvier 2025. A ce jour le dispositif compte 60 bénéficiaires et 20 bénévoles, et 120 actions ont été recensées, allant de l'accompagnement à l'extérieur santé, aux petits services du quotidien, l'aide informatique, et autres actions. Les bénévoles sont prêts à vous apporter aide et soutien avec sourire et compétence, et toujours dans la bienveillance.

➤ **Bénéficiaires**, vous avez besoin d'une aide ponctuelle, de lien social.

➤ **Bénévoles**, vous avez envie d'aider à votre rythme et selon vos disponibilités.

➤ Contactez le **06 29 11 46 06** ou prenez rendez-vous à l'accueil de la mairie, nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer pour de plus amples informations.

Ouverture du plan d'eau du Colombier

➤ Depuis le 29 juin, tous les jours, jusqu'au dimanche 30 août de 11 h 30 à 20 h.

➤ Pendant la saison estivale la presqu'île se transforme en **un pôle loisirs** avec : un aquaparc, des paddles, des kayaks, une guinguette et avec à l'entrée de la presqu'île une guinguette et **une baignade surveillée par des maîtres-nageurs-sauveteurs de 13h à 19h tous les jours d'ouverture du site.**

➤ Ce **site naturel** est entretenu tout au long de l'année par les services techniques de la commune et pendant la saison par de jeunes plagistes à qui la municipalité de Anse propose un 1^{er} emploi d'été. Une cinquantaine de jeunes sont embauchés pendant cette période. Ils sont reconnaissables à leur tenue bleue « Anse plage ».

➤ **Quelques rappels :**

- **La baignade est interdite en dehors de la zone surveillée** car les berges sont instables et les fonds profonds.

- Des **toilettes** sont à votre disposition vers la guinguette ainsi qu'un poste de secours sur la plage.

- De nombreuses **tables de pique-nique** sont installées à plusieurs endroits de la presqu'île.

- Des **agrès** (parcours santé) installés par le conseil Municipal d'Enfants de Anse sont à disposition des

enfants, et d'autres pour les adultes, ainsi qu'un terrain de beach-volley.

- **L'utilisation de barbecue est strictement interdite sur tout le site. Les 2 roues motorisés, les quads, les chiens et les chevaux sont interdits sur la presqu'île.** Les chiens doivent être tenus en laisse en dehors de cette zone.

➤ Il est demandé à chacun de **respecter le site**, de le **laisser propre** : de nombreuses poubelles et une benne à verres sont à votre disposition. Merci de respecter ainsi ce site naturel.

Il est important de prendre note des horaires d'ouverture (**11 h 30**) et de fermeture (**20 h**) des barrières qui donnent accès au parking principal **en période d'ouverture de la plage.**

Marché Nocturne - Rosé Nuits d'été

Vendredi 24 juillet de 19h à 22h30, place du Général de Gaulle. Venez profiter d'une soirée d'été à l'ambiance conviviale : stands d'artisanat et de produits du terroir. Buvette et restauration sur place. Avec la présence de Pauline Diennet pour l'animation musicale ! Organisé par La Municipalité en partenariat avec l'Association des Interclasses.

Forum des Associations : date à retenir

Le forum des Associations se déroulera le **samedi 5 septembre** de 9 h à 13 h à Ansolia.

Nouveau à Anse ?

Nouvellement installé à Anse ? Faites-vous connaître et inviter à la prochaine Rencontre Nouveaux Habitants, dimanche 13 septembre à 9h au Château des Tours ! Inscrivez-vous à l'Infothèque ☎ 04.74.67.13.94 ou sur <https://www.mairie-anse.fr/177-nouvel-arrivant.htm>

La Médiathèque Albert Gardoni en juillet

➤ **Samedi 4 juillet à 10h30 : Club BD MAG**

Ouvert à tous (ado/adulte) !

➤ **Partir en Livre :**

Pour la 3^e année, la MAG participe à Partir en Livre, manifestation nationale qui promeut le plaisir de la lecture et du conte auprès des jeunes. Programme :

- **Vendredi 26 juin à 17h au parc de Messimieux : Les Histoires du Tipi**

- **Mercredi 1er juillet à 9h30 au parc de Messimieux : A tout petits petons**

- **Vendredi 3 juillet à 18h30 au parc de Messimieux : Soirée Loup garou / pizza** (9-15 ans, sur inscription)

- **Mercredi 8 juillet à 10h, 13h30 et 16h à la MAG : Atelier papiers découpés avec Cécile Jacoud** (7-14 ans, sur inscription)

- **Mercredi 15 juillet en continu de 15h à 17h à la MAG : Atelier surprise !** (Sur inscription)

☞ **En juillet, les prêts sont illimités en nombre !**

Date de retour : **le 15 septembre** (pas de prolongation possible)

☞ **Fermeture estivale : du 27 juillet au 17 août inclus**

☞ **Votre médiathèque vous propose des nouveautés tous les mois et plein de choses à découvrir !**

Retrouvez toutes nos infos et notre catalogue sur le site internet : mediatheque.mairie-anse.fr

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) exposition

☞ **4 et 5 juillet : Suite de l'Exposition des ateliers de 2CEA – Château des Tours**

Comme chaque fin d'année scolaire, l'association est heureuse de présenter les réalisations de ses élèves : enfants, ados et adultes, en dessin, peinture et poterie.

Ouverture : sam et dim 14h30–18h30 – Entrée libre

Nos ateliers de Dessin, Peinture et Poterie s'arrêtent pendant les congés d'été.

Retrouvez-vous au Forum des Associations le 5 septembre pour les inscriptions.

✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

🌐 www.2ceaansechateau.wixsite.com/2CEA

Visites d'été par Art Civilisations Patrimoine

☞ **"Balade rosée" guidée dans le Vieil Anse le dimanche 5 juillet** R.V. à 10h devant la Mairie.

Cette promenade organisée dans le cadre de « Rosé Nuits d'été » se terminera vers 11h30 autour d'un apéritif convivial dans les jardins de la Chapelle St Cyprien.

☞ **Visites guidées et gratuites du Château des Tours les mardis 7 et 21 juillet à 18h et les mardis 11 et 25 août à 18h.** R.V. devant le Château.

☞ Pour tout autre renseignement cliquez sur  <https://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse>

Association Ch'anse – Protection féline à Anse

🐾 Notre association agit chaque jour pour le sauvetage, la protection et le bien-être des chats, tout en luttant contre la surpopulation féline

Vous pouvez nous aider en :

- Devenant famille d'accueil
- Rejoignant notre équipe de bénévoles
- Faisant un don alimentaire ou financier pour les soins de nos protégés
- Nous suivant sur les réseaux sociaux pour suivre nos sauvetages, adoptions, besoins et événements : Association Ch'anse ☞ associationchanse@gmail.com

Collecte des ordures ménagères

■ **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 7 – 14 – 21 – 28 juillet

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les jeudis 9 et 23 juillet

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Prise de rendez-vous uniquement téléphonique en composant le ☎ **15**.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

Pharmaciens de garde

Contacter le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

■ **Centre Départemental de Santé et d'Éducation Sexuelle** : au sein de la Maison du Rhône 160 rue Monplaisir à Villefranche-sur-Saône. Rendez-vous au ☎ 09 69 369 369 (appel non surtaxé)

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aïse / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBDP** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

■ **Accueil psychologique pour adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or)** : **accueils individualisés, groupes thérapeutiques et soins tous les mercredis de 14h à 17h, en mairie de Anse. Sur rendez-vous uniquement ; accueil gratuit et confidentiel** Informations complémentaires et prise de rdv : ☎ 04.74.02.69.53

Permanence en Mairie ou sur Anse

■ **Conciliateur de justice** : le 1^{er} mardi et le dernier jeudi du mois de 14h à 17h à l'Infothèque sur rendez-vous uniquement au ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

■ **TANDEM accueillante juriste**, pour toute personne se considérant victime d'infraction ou de catastrophe (accueil, évaluation de vos besoins, conseil et information sur vos droits, accompagnement vers les procédures judiciaires). Tous les lundis matins (sauf 2^e lundi du mois) salle PAPOT (au-dessus de la mairie) – sur rdv au ☎ 04.81.04.11.90

Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Mariages

Nadia BONY et Kais AYADI mariés le 16 mai

Marion MULOT et Jean-Michel SEAUVE mariés le 16 mai

Sophie MALARTRE et Sébastien VITALI mariés le 30 mai

Lisa GONCALVES et Maxence MATHIEU mariés le 30 mai

Décès

Yvonne CLUGNET née ARCUSET décédée le 25 mai à Gleizé (96 ans)

Louis MALLUT décédé le 27 mai à Gleizé (74 ans)

Elise BEDIAT née POMERET décédée le 1^{er} juin à Trévoux (87 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Claire Poulin

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie de Anse : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : infotheque@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite